



FAQ – Programme de bourses d’accompagnement vers la réussite

En cas de doute ou pour toute question, il est de votre responsabilité de communiquer avec la **Fondation** avant la date limite du dépôt des candidatures.

J’étudie dans un des baccalauréats reconnus ou l’équivalent, mais je n’ai pas la moyenne cumulative minimum de 2,8/4,3. Puis-je soumettre ma candidature?

- Malheureusement, vous n’êtes pas admissible.

J’étudie dans un des baccalauréats reconnus, mais je n’ai pas 15 crédits complétés à la date limite du concours. Puis-je soumettre ma candidature?

- Malheureusement, vous n’êtes pas admissible.

J’étudie dans un des baccalauréats reconnus, dont 15 crédits ou plus ont été reconnus pendant un DEC-BAC. Puis-je soumettre ma candidature?

- Si votre relevé de notes indique un minimum de 15 crédits complétés **et** une moyenne cumulative minimum de 2,8/4,3, votre dossier pourrait être admissible.
- Si votre relevé de notes indique un minimum de 15 crédits complétés, mais sans moyenne cumulative, vous n’êtes pas admissible.

Le relevé de notes que j’ai en ma possession n’indique pas les cours et/ou ma moyenne cumulative de la dernière session complétée. Puis-je soumettre ma candidature?

- Si votre relevé de notes n’indique pas les informations requises, nous vous conseillons d’attendre le plus près possible de la date limite pour soumettre un relevé de notes à jour comprenant toutes les informations requises.
- S’il vous est impossible de soumettre les informations demandées, vous n’êtes pas admissible.

Le relevé de notes que j’ai en ma possession n’indique pas les cours que je poursuis à la session où la date limite du concours survient. Puis-je soumettre ma candidature?

- Si votre relevé de notes n’indique pas les informations requises, nous vous conseillons d’attendre le plus près possible de la date limite pour soumettre un relevé de notes à jour comprenant toutes les informations requises.
- Vous pouvez également joindre un document récent provenant du bureau du registraire qui mentionne tous les éléments requis.
- S’il vous est impossible de soumettre les informations demandées, vous n’êtes pas admissible.

J’étudie au Programme universitaire de 2^e cycle et je suis en attente de la confirmation de mon inscription à l’Ordre et/ou au(x) cours avec mon université. Puis-je soumettre ma candidature?

- Nous vous conseillons d’attendre le plus près possible de la date limite pour soumettre les documents requis.
- Vous pouvez également joindre des documents provenant de l’Ordre qui prouvent votre inscription et/ou ceux du bureau du registraire de votre université qui mentionnent tous les éléments requis.
- S’il vous est impossible de soumettre les informations demandées, vous n’êtes pas admissible.



FAQ – Programme de bourses d’accompagnement vers la réussite

J’étudie au Programme national et je suis en attente de la confirmation de mon inscription à l’Ordre et au(x) module(s). Puis-je soumettre ma candidature?

- Nous vous conseillons d’attendre le plus près possible de la date limite pour soumettre les documents requis.
- Vous pouvez également joindre un document provenant de l’Ordre qui indique les informations requises.
- S’il vous est impossible de soumettre les informations demandées, vous n’êtes pas admissible.

J’ai déjà complété le Programme de formation professionnelle CPA (PFP) à la date limite du concours. Puis-je soumettre ma candidature?

- Pour soumettre une candidature, vous ne devez pas avoir terminé le PFP à la date limite du concours ou, autrement dit, être admissible à écrire l’Examen final commun ou l’avoir déjà écrit.

Je dois refaire des cours au PFP (Programme universitaire de 2^e cycle ou Programme national) afin d’écrire à nouveau l’EFC. Puis-je soumettre ma candidature?

- Malheureusement, vous n’êtes pas admissible puisque vous avez déjà réussi le PFP auparavant.

En cas de doute ou pour toute question, il est de votre responsabilité de communiquer avec la [Fondation](#) avant la date limite du dépôt des candidatures.
